

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 27 Juillet 1897

PARTIE OFFICIELLE

Par décision Souveraine du 18 juin dernier, M. Auguste Conti, ancien maître-canonier, Ch^{er} de la Légion d'honneur, est nommé maître du port de Monaco en remplacement de M. Etienne Jaumard, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

NOUVELLES LOCALES

D'importants travaux s'exécutent en ce moment sous la surveillance de la Compagnie des chemins de fer P.-L.-M. au boulevard de l'Ouest, dans la partie comprise entre le pont sous rails et la maison Oberto.

Il s'agit de l'arasement de rochers situés au-dessous de l'Observatoire, rochers qui par leur désagrégation, menaçaient de tomber et pouvaient, dans leur chute, causer de graves accidents.

Ces travaux périlleux sont menés avec autant de soin que de rapidité, malgré le voisinage du chemin de fer. La crête des rochers a déjà disparu, et chaque jour il en est enlevé d'énormes blocs ; aussi peut-on supposer que la circulation sera bientôt rétablie sur le boulevard de l'Ouest.

On a remarqué avec plaisir, ces temps derniers, que tous les trottoirs de nos voies publiques qui étaient encore macadamisés, viennent d'être cimentés. Cette excellente mesure est fort appréciée des piétons.

L'attention des promeneurs est, depuis quelques temps, éveillée par des fouilles entreprises sur le terrain de Fontvieille où était jadis la décharge publique.

Ces études préparatoires sont nécessitées par la construction prochaine à cet endroit d'une seconde usine de la Société monégasque d'électricité.

La distribution des prix aux élèves de Saint-Maur a été faite jeudi matin, 22 juillet. Cette fête de famille a conservé son cachet d'intimité habituelle. M^{re} Guyotte la présidait au nom de notre vénéré prélat, absent de la Principauté. M. le curé de Saint-Charles, M. le chanoine Pauthier, aumônier de l'établissement, et M. l'abbé Carli assistaient à la cérémonie.

Le cours de la Condamine, réuni au Pensionnat, reçut d'abord ses récompenses. Le pensionnat et l'externat eurent ensuite les leurs. Toutes ces enfants et jeunes filles, fort bien partagées, grâce à leur bonne conduite et à leur travail, se sont retirées satisfaites, emportant le meilleur souvenir de la sage et maternelle direction qu'elles reçoivent à Saint-Maur.

M^{lle} Paula Colignon, ayant subi avec succès les épreuves du brevet de capacité, a eu un concours tout particulier.

Le prix d'honneur accordé par S. A. S. la Princesse de Monaco a été décerné cette année à deux élèves également méritantes : M^{lles} Paula Colignon et Thérèse Plati.

A l'externat, c'est M^{lle} Camatte qui a remporté le prix d'honneur de S. A. S. la Princesse de Monaco et M^{lle} Marie Martin, le prix d'honneur réservé aux élèves admises aux brevet de capacité.

La fête annoncée pour dimanche dernier, à l'occasion de la visite à Monaco des touristes génois, a été des plus brillantes, et nos Sociétés locales ont rivalisé de zèle dans l'accomplissement du programme que nous avons publié dans nos numéros précédents.

A huit heures du matin, le paquebot *Umberto I^o*, de la Compagnie Générale de Navigation Italienne, faisait son entrée dans le port. Ce vaste bâtiment, qui a 63 hommes d'équipage et jauge 1,528 tonneaux, avait à bord 450 membres de la Société typographique de Gênes et la musique *Cristoforo Colombo*, sous la direction de M. le Ch^{er} Vittorio Cabella. Ils ont été reçus au débarcadère par M. le Ch^{er} de Loth, adjoint, faisant fonctions de maire ; M. le Ch^{er} Marquet, président de la Société des Régates ; M. Félix Gindre, président de la Chorale ; M. Botta, président du Comité des Fêtes de la Saint-Roman ; M. Hector de Angelis, régent du vice-consulat d'Italie.

La musique italienne, en touchant le sol monégasque, a fait entendre notre *Marche Nationale*, à laquelle la Philharmonique a répondu par la *Marcia Reale*, et l'on s'est rendu au siège de la Société des Régates, où un vin d'honneur était offert.

La fête donnée l'après-midi dans la rade par la Société des Régates a parfaitement réussi, ainsi d'ailleurs que le feu d'artifice tiré le soir par M. Massimino, le concert donné sur la place Sainte-Barbe par la Société Chorale, qui s'est fait chaleureusement applaudir sous la direction habile de M. Rosticher, remplaçant M. Nef en congé, et le bal très animé qui a eu lieu dans l'enceinte, superbement décorée, des fêtes de la Saint-Roman.

Un banquet intime, offert par la Société typographique, réunissait à 7 heures, à l'hôtel Beau-Site, les membres du bureau de cette association et les présidents de nos Sociétés locales. Au dessert, M. le Ch^{er} Cabella et M. Boero, président, ont porté la santé de nos Souverains et bu à la prospérité de la Principauté. M. le Ch^{er} de Loth a répondu par un toast à l'Italie. Quelques autres allocutions ont également été prononcées dans le même sens.

Comme toujours, la Société des Bains de Mer donnait son gracieux concours aux multiples réjouissances de la journée, et nous adresserons, pour terminer, nos félicitations à l'orchestre du Casino, qui a fort bien interprété, sur la terrasse dominant le tir aux pigeons, un programme composé d'œuvres choisies de maîtres italiens.

Ravis de la beauté de notre pays et de l'accueil qui leur était fait, nos visiteurs ont, à onze heures

et demie, regagné leur navire, dont les feux, quelques instants après, disparaissaient à l'horizon dans la direction de l'Italie.

Samedi, le vapeur de commerce *Noël*, venant de Marseille avec un chargement de rails pour les tramways électriques dont M. Henri Crovetto est concessionnaire, est arrivé dans notre port.

Ce bâtiment, qui jauge 1,020 tonneaux, a 22 hommes d'équipage, commandés par le capitaine Benoit. Il s'est amarré à la passerelle de l'Usine à gaz, où le débarquement s'effectue.

Les travaux d'installation des tramways vont commencer incessamment.

Dans son audience correctionnelle du 20 juillet courant, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations suivantes :

1^o Pour outrage public à la pudeur, le nommé Joseph Dal Ferro, 41 ans, laveur de voitures, à Monaco, 6 mois de prison et 50 francs d'amende ;

2^o Pour exercice d'une profession sans autorisation, Jean-Baptiste Palmero, 44 ans, maçon, à Monaco, 40 francs d'amende.

CAUSERIE

Une lettre que nous avons reçue vendredi de Vichy, nous apprend qu'un orage épouvantable a, la semaine dernière, ravagé tout le département de l'Allier. Les grêlons, non pas ronds comme ceux que nous voyons parfois ici, mais ovales, carrés, de toutes formes, et d'une grosseur inouïe, ont porté la ruine dans tous les vignobles.

Quel est donc le mécanisme de la formation de la grêle en été ? Cette question a, jusqu'ici fort embarrassé presque tous les météorologistes. M. Fernet en donne l'explication suivante. Imaginons, dit-il, d'une part, des cirrus très élevés, à 10,000 mètres, dont la température peut être, même en été, de — 20° à — 30° ; d'autre part, des cumulus formés par un temps chaud et humide, à une grande hauteur, et s'élevant rapidement par l'effet du courant ascensionnel d'air chaud.

Ces cumulus peuvent atteindre des régions dont la température est inférieure à 0 et y rester en surfusion, jusqu'à ce que les aiguilles de glace des cirrus y déterminent par leur chute, une congélation partielle ; les noyaux ainsi formés, analogues à des grains de grésil augmentent de dimensions par l'adjonction de couches successives d'eau en surfusion et les couches additionnelles peuvent se congeler presque instantanément. Si l'on examine, en effet, un grêlon qu'on coupe en travers, on voit généralement au centre, une partie blanche et opaque, ressemblant à un grain de grésil ; puis autour de ce noyau, des couches de glace transparente.

Mais on sait que le phénomène de la grêle est lié intimement aux orages, car la chute de la grêle est toujours accompagnée d'éclairs et de tonnerre. Sans rendre compte de tous les détails du phénomène, la théorie imaginée par Volta en explique quelques particularités. Les grêlons, suppose-t-il, se forment dans un nuage électrique, et, étant eux-mêmes électrisés, doivent être soutenus dans l'atmosphère par l'attraction de nuages placés

au-dessus, chargés d'une électricité contraire et donnant lieu aux décharges électriques.

Cette circonstance permettrait aux grêlons d'acquiescer les dimensions considérables qu'on observe quelquefois et dont l'explication constitue la principale difficulté de la grêle. A la suite d'une forte décharge électrique, le nuage laisserait échapper subitement son fardeau de grêlons, qui tomberaient sur le sol. La chute de grêle est toujours de courte durée. Les grêlons les plus gros sont les premiers.

Les effets de la grêle sur la vigne sont, on le sait, très redoutables; les jeunes rameaux et les raisins peuvent dans certains cas être détachés des ceps; mais cela n'est pas nécessaire pour que le mal soit considérable. Toute lésion sur les rameaux est grave, tout grain touché par un grêlon est perdu. Les plaies produites se cicatrisent mal, les cellules du bois dans la région frappée sont détruites.

Cette disproportion du mal avec les causes, a amené M. Foëx à examiner si le grêlon n'agissait que par son choc mécanique, et à la suite d'un certain nombre d'expériences, il a été amené à constater que l'action électrique du grêlon avait sa part au mal, mais d'une façon moins prépondérante que le choc, puisque la grêle est généralement peu dangereuse quand elle tombe mêlée avec une pluie abondante.

Lorsque la grêle frappe les rameaux tendres et herbacés pendant les deux premiers mois de la végétation, il se produit sur ces derniers des meurtrissures si profondes, qu'ils restent rabougris; pendant toute l'année, la végétation est misérable, et à la taille d'hiver on n'aura que du mauvais bois pour les coursons. Dans ce cas, il convient immédiatement de tailler en vert, comme on le ferait sur les sarments aoûtés. Les bourgeons qui ne se seraient développés qu'au printemps portent et donnent des rameaux qui permettront d'avoir des bois presque normaux à la taille; quelquefois même, dans de bons terrains et si la saison est favorable, on peut obtenir quelques raisins.

Lorsque la grêle arrive tard, les sarments, déjà mieux lignifiés, souffrent moins; mais la récolte n'en est pas moins compromise. Les grains de raisins formés n'arrivent pas à leur développement normal et lorsque le pédoncule de la grappe est touché tout ce qui se trouve en dessous de l'endroit blessé se dessèche et tombe.

Aucun remède proprement dit ne peut être apporté au mal; dans ces circonstances, on doit se borner à donner un soin tout particulier aux cultures, à augmenter le nombre des labours et des soufrages, à relever le mieux possible la végétation de la vigne.

Les vins des vignes grêlées sont généralement execrables. Cependant M. Marès signale un fait particulier dû à la retaille des vignes; les vignes très fortement grêlées le 23 juin 1868 à Clermont-l'Hérault, ayant été taillées du 2 au 10 juillet, ont donné chez MM. Delpon, Bouschet et Montagné, non-seulement de beaux sarments bien aoûtés, mais encore une bonne demi-récolte de raisins dont les vins furent avantageusement vendus. La vendange eut lieu dans la première quinzaine de novembre et les moûts donnèrent jusqu'à 10 degrés à l'aréomètre de Beaumé (pèse-moût).

On peut cependant, à des époques trop tardives et surtout lorsque la récolte est aussi avancée que cette année, tailler un vignoble à moins d'avoir tout perdu et que l'on ne tienne qu'à sauver le bois pour la taille prochaine. Il n'y a qu'à débarrasser les ceps des bois mutilés et activer la végétation par des soufrages.

Nous ne dirons rien des perches plantées dans le sol et terminées par une pointe métallique que l'on avait appelées *para-grêles*; pratiquement cela ne peut donner de résultats.

Certaines contrées sont régulièrement atteintes par les orages à grêle; les pertes de récolte y sont fréquentes, tandis que dans d'autres on voit rarement le fléau. C'est cette inégale répartition des dommages qui a été, pour beaucoup, un obstacle dans le développement des assurances sur la grêle.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

La « saison » est terminée à Paris, et celle de Londres finira d'ici quelques jours sans que les membres de la

Commission d'enquête sur le Panama aient pu en admirer les splendeurs. La politique n'est jamais exempte de déceptions. Paris fuit vers la campagne, la montagne et la mer. Les Chambres sont allées se retremper — ce qui est bon en ce temps de chaleur — dans le sein de leurs électeurs. Paris est tranquille, un peu morne: les journaux sont vides chaque fois que la province ou l'étranger ne fournissent pas une copie sensationnelle. Mais il est charmant ce Paris des vacances, où la fraîcheur jaillit en poudre aquatique des appareils d'arrosage, où les squares sont rutilants de fleurs, où les pelouses des promenades sont d'un vert si beau qu'il n'est plus nature, que l'herbe paraît maquillée. Les bassins du Luxembourg ont des airs poétiques et on cherche les nymphes. On y voit parfois quelque jeune artiste de l'Odéon qui lit un bout de rôle sous les frais ombrages ou quelques ouvrières luttant de caquet avec les moineaux et les merles.

Mais tout le monde, à commencer par les professeurs et les poètes, voyage au loin. Les ministres font annoncer dans les journaux que leur santé les oblige à faire une cure d'eau. C'est à peine s'il reste à Paris quelques victimes du devoir pour donner des signatures indispensables et faire l'intérim des collègues en congé. On pourrait même « fermer », comme on ferme dans les théâtres; car, chacun le sait, quand le ministre n'est pas là, les chefs de service se reposent, les sous-chefs rivalisent avec eux de *far niente* et les commis trouvent moyen de fuir loin des ronds de cuir. Mais pourquoi les vacances de tout ce monde bureaucratique ont-elles un air hypocrite? Pourquoi n'annonce-t-on pas franchement que pendant les mois caniculaires, la France s'administrera par la force acquise? Pourquoi, au moment où les tribunaux ferment et où les écoles font relâche, s'obstiner à tenir ouverts les ministères?

Le Président de la République vient de recommencer ses déplacements et voyages. Il vient, en compagnie de M^{me} et M^{lle} Félix Faure, de s'installer dans sa villa de la Côte. Les Havrais sont dans la joie: les Havraises arborent leurs plus fraîches toilettes. Bien que Président de la République, M. Félix Faure, n'a pas changé d'allures avec ses amis d'autrefois. Il a toujours cette familiarité digne, cette bonhomie qui lui ont conquis tant de sympathies. Il faut voir la joie de tous les commerçants et de toutes les commerçantes quand « leur excellent ami Félix » les aborde dans ses promenades à pied et quand « sa digne compagne » les invite à des matinées où on déguste les meilleures glaces du confiseur de la rue de Paris! Les snobs rient un peu de ce côté de la vie de province; mais il y a, au fond de ces petites joies et de ces petits amours-propres, tant d'honnêteté, de loyauté et de cœur qu'on finit par y applaudir.

Après quelques jours de repos au Havre, le Président de la République ira dans le Sud-Est où, pour se reposer des Félibres, des solennités littéraires et du soleil d'Orange, il assistera, près des glaciers de la Tarentaise, aux grandes manœuvres des soldats alpins. Un de mes amis qui vient de traverser le col de la Vanoise où le Président aurait l'intention de passer, me décrit l'aspect sauvage de l'étroit vallon de la Leysse, encore encombré de neige en ce moment. Il faudrait que le Président fit des heures d'ascension à pied à travers les *névés* et traversât d'immenses champs de neige laissant plutôt deviner qu'apparaître une série de lacs glacés que relie des torrents. Le protocole ne permettant pas au Président de la République de chausser des souliers d'alpiniste, de prendre en main l'*alpenstock* et de porter en bandoulière la gourde bien garnie du touriste, il est probable que le programme des manœuvres sera modifié de façon à ce qu'elles n'aient lieu — ou à peu près — que dans les parages visitables en landau, à cheval ou à mulet... en admettant que le mulet ne soit pas proscrit par le protocole.

Pendant que le Président de la République passe des revues, la moitié des Français fait passer des examens à l'autre, selon l'expression à peine exagérée d'un humoriste. C'est la grande saison des baccalauréats, licences, doctorats, agrégations, admissions des candidats à ceci et à cela. C'est la grande saison des distributions de décorations rouges ou violettes, la grande saison des distributions de prix dans les écoles, les lycées de garçons et de filles... sans parler du Conservatoire. Des esprits grincheux — il y en a dans le journalisme — profitent de la circonstance pour écrire des articles piquants où ils essaient de prouver que le baccalauréat est inutile.

Peut-être bien. Mais, de grâce, que ces hommes sévères cessent d'écrire de pareilles diatribes. Depuis qu'on parle de supprimer le baccalauréat on n'est parvenu qu'à le compliquer. Dans ma jeunesse, après des études plus ou moins consciencieuses, on comparaisait devant une série de professeurs de faculté qui vous délivraient ou ne vous

délivraient pas, un diplôme de bachelier ès-lettres. Cette peau d'âne indiquait qu'on avait peiné des années sur les bancs d'un collège en songeant à autre chose qu'à faire « enrager le pion ». C'était peut-être inutile; mais depuis, sous prétexte de supprimer ce baccalauréat bon enfant, on a inventé des complications d'examens à dégoûter un chinois du mandarinat. Nous avons bien peur que les partisans de la suppression du baccalauréat n'arrivent qu'à compliquer la torture des élèves de l'*alma parens*. Car dans cette excellente Université chacun dit: « Parfaitement, il faut supprimer le baccalauréat; mais par quoi « convient-il de le remplacer? » Dans deux ou trois siècles peut-être on arrivera à une réforme tendant à ne demander aux jeunes *potaches* qu'une première culture générale de l'esprit. Hélas! nous sommes actuellement dans une direction contraire: nous formons des fils et — ce qui est plus grave — des filles ayant un répertoire encyclopédique de connaissances. Le développement exagéré de la mémoire atrophie les autres facultés de l'enfant.

On abuse un peu des concours publics. Nous en avons eu cette semaine une preuve nouvelle dans ceux du Conservatoire. Ces séances d'élèves où se presse un public spécial et intéressé sont une institution défectueuse. Elles aboutissent à ce que les professeurs *poussent* certains élèves afin de leur faire obtenir une récompense grâce à laquelle ils se croient pour l'avenir dispensés de tout travail. Pourquoi ne pas faire à huis-clos les concours de chant, de comédie, d'instruments comme on fait pour ceux de composition et d'harmonie? Pourquoi ne pas dresser un classement de sortie basé sur des notes obtenues durant tout le cours des études? Que signifie cette influence du public? L'artiste ne devrait-il pas n'appartenir à l'opinion que lorsqu'il sort de l'école!

Pourquoi, de plus, faire des concours sur une scène étroite, dans une salle où l'on étouffe de chaleur? Pourquoi ne pas donner l'audition des élèves à l'Odéon, à la Comédie Française, à l'Opéra, à l'Opéra Comique, c'est-à-dire sur les scènes où ils sont appelés à se produire? Pourquoi livrer aux duretés de la critique, dans de déplorables conditions, des jeunes gens dont le mérite peut ne se révéler que plus tard et qui subiront pendant toute leur carrière les conséquences d'un échec public, commenté par la presse?

On pensera à toutes ces choses au vingtième siècle, quand la création d'une monnaie nouvelle, qui sera le demi-sou, permettra de créer le *journal à un demi-sou*... en attendant le *journal pour rien* et le journal rapportant un demi-sou à son lecteur.

Pour le moment, Paris préfère s'émouvoir de bagatelles. On parle de Coquelin Cadet qui serait en délicatesse avec ses camarades de la Comédie-Française parce que le jour où ses camarades offrirent un déjeuner à la Duse, MM. les comédiens ne voulurent pas accepter à leur table un rédacteur du *Figaro* que M. Coquelin Cadet avait cru pouvoir amener. On parle de la grande colère des acteurs contre M. Le Bargy qui était opposé à l'engagement de M^{lle} Antonia Laurent. On parle de M^{lle} Cléo de Mérode, marcheuse de l'Opéra, immortalisée par ses bandeaux et le marbre de Falguière, qui vient d'être engagée à prix d'or pour l'Amérique. Décidément il fait trop chaud et les hommes d'esprit, pour éviter la contagion de tant de bêtises, ont raison de boucler leur sac de voyage.

DANGEAU.

VARIÉTÉS

Le Phonographe

Que devient donc que le phonographe? me demandait-on ces jours derniers. Non seulement on ne l'entend plus parler, mais on n'en entend plus parler du tout. Il a fait grand bruit pendant des années; aujourd'hui, on a fait le silence le plus complet autour de lui. A-t-il perdu la vogue? Est-ce fini de l'appareil et de ses applications? Comme on écrit l'histoire!

J'entrai, à la fin du mois de mai, rue Thibaud, tout là-bas par-delà du Luxembourg, dans une vaste cour toute bordée de maisons à cinq étages. Tout le monde était aux fenêtres écoutant un discours prononcé d'une voix haute, un peu trop scandée, selon les habitudes des orateurs de plein vent. J'entendais cette voix sonore; mais je cherchais en vain l'orateur. Enfin, au fond de la cour j'aperçus comme une petite estrade couverte d'un tapis rouge. C'est là, pensais-je. Et j'avais. De plus près, personne, toujours personne. L'estrade avait changé

d'aspect. Un trépied à moitié caché par une étoffe de velours rouge. Sur le velours une sorte de cassette et, en avant, un très gros pavillon conique en métal brillant. Il était superflu de chercher ailleurs. L'orateur, c'était un phonographe. Un phonographe comme je n'en ai jamais entendu.

Le phonographe d'Edison, ceux qui ont suivi étaient certes déjà bien extraordinaires ; cependant, il fallait s'approcher, mettre des cornets dans les oreilles pour entendre, ou encore se placer à quelques mètres d'un pavillon distributeur des sons ! Cette fois, c'est bien une autre merveille ! La voix se perçoit nettement à plus de 25 mètres, en plein air, avec son timbre à peu près naturel. L'illusion est complète. On jurerait que c'est bien quelqu'un qui parle et qui enfile la voix pour augmenter sa portée. Tout le monde a entendu dans sa vie un discours gouvernemental, à l'inauguration d'une statue, dans une cérémonie publique quelconque. Tel le discours prononcé dans la cour par le phonographe. Et l'illusion se poursuivait parce que les applaudissements éclataient, bruyants, de toutes les fenêtres des maisons. Donc, il n'a pas disparu, le fameux phonographe. Seulement, il a reçu de sérieux perfectionnements, qui vont le faire entrer dans le monde, au contraire, par toutes les portes. C'est à M. Lioret que revient le grand mérite d'avoir rendu le phonographe vraiment pratique. Conçu en France, c'était bien le moins que l'instrument parfait fût aussi réalisé en France.

Le phonographe Lioret, très simple de construction, possède une intensité de son qui n'avait jamais été obtenue jusqu'ici, et, quand tout fonctionne bien, l'articulation est d'une extrême netteté, le timbre excellent, et l'appareil se prête fidèlement à toutes les reproductions : discours, opéras, opérettes, duos, trios, fanfares, marches militaires.

A peine dans la cour de la rue Thibaud, le phonographe avait-il terminé son discours, que, brusquement, on entendit battre les tambours et retentir les clairons. Puis ce fut un joueur de binou, un air de hautbois, etc. Quelle souplesse ! C'est bien fini des boîtes à musique ; désormais, chacun pourra avoir chez soi les chanteurs qu'ils préfèrent et entendre exécuter opéras et opéras-comiques. L'appareil peut fonctionner aujourd'hui plus de 5 minutes, et, à l'aide d'un artifice très simple, plus d'une heure. On pourra donc entendre un acte entier tout comme avec le théâtophone. Et la collection des morceaux déjà préparée est très considérable. Libre au premier venu de choisir depuis les œuvres de Mozart, Meyerbeer, Wagner, jusqu'aux chansons du Chat Noir. A la ville, à la campagne, on assistera à volonté à l'Opéra. Et comme c'est facile !

Trois pieds comme ceux d'une longue vue. Un petit plateau de bois que l'on recouvre d'un tapis élégant qui les masque. Sur le tapis on pose l'appareil muni de son grand pavillon sonore. Dans un nécessaire en maroquin sont enfermés des rouleaux de quelques centimètres de longueur en celluloid. Chaque rouleau, c'est le morceau préféré condensé sur quelques millimètres, c'est l'ancienne bande perforée des pianistes. On ajuste le rouleau sur l'appareil, on pousse le bouton. Et c'est à n'y pas croire... On perçoit jusqu'à la respiration des chanteurs.

On plie bagage. On va installer l'appareil sous les grands arbres le soir, par clair de lune, au milieu des fleurs, et le phonographe reproduit les sons de nos artistes les plus célèbres. J'ai entendu *la Dame Blanche* dans un parc, sous les sapins, avec accompagnement, violon, violoncelle, etc. ; cela n'arrive pas tous les jours, même en province.

Et la voix des personnes ! Etrange de s'entendre parler sans ouvrir la bouche. Vous faites inscrire sur un rouleau quelques paroles, un compliment, quelques vers que vous prononcez à voix bien distincte. C'est enregistré pour toujours comme dans une boîte à musique. Si vous voulez vous entendre, placez le rouleau dans le phonographe et faites tourner. Voilà votre voix, votre timbre, votre diction ! C'est vous ! On peut envoyer ainsi sa voix par la poste et parler à Marseille comme à Paris.

Cet instrument est vraiment curieux, parce que l'intensité des sons étant considérable, on peut le dissimuler dans un coin, et on a l'illusion de quelqu'un qui parle à distance. On le faisait fonctionner dernièrement à Ville-d'Avray dans un jardin et il a produit un rassemblement devant les grilles.

Les passants se demandent encore où se trouvaient les chanteurs. Il a rendu un véritable service à Bellevue. Un ingénieur prudent, qui s'absente souvent, eut l'idée de faire exécuter, par M. Lioret, un rouleau sur lequel on inscrivit fortement ces simples mots : « Au voleur ! en arrière ; sinon, feu ! ».

A la suite, sur la surface du rouleau, on inscrivit une marche militaire avec tambours et clairons. Puis l'ingénieur relia le phonographe électriquement aux portes et aux fenêtres, si bien qu'à la plus petite tentative d'effraction, l'instrument fonctionne. « Au voleur ! » Et il arriva précisément qu'il y eut effraction, la semaine passée. L'ingénieur était à Bruxelles. A deux heures du matin, les voisins furent réveillés par les cris poussés avec force : « Au voleur ! » puis par le bruit d'un appel de clairon. Le phonographe avait obéi. Seulement, maintenant, il faudra changer de procédé, car le secret du phonographe doit être éventé.

Tels sont les effets du nouveau phonographe de M. Lioret. Maintenant, très brièvement, la description de l'appareil.

On se souvient du principe. On parle ou l'on chante devant un disque muni d'une pointe. La voix fait vibrer le disque et la pointe obéissante trace de très fines marques sur un rouleau obligé à tourner très régulièrement. C'est l'enregistreur. Réciproquement, quand on fait tourner de la même façon le rouleau devant une autre pointe fixée à un disque vibrant, les sons sont reproduits intégralement. C'est là toute l'invention.

Les perfectionnements dus à M. Lioret résident dans l'ingéniosité du dispositif. Le rouleau enregistré est mû régulièrement par un mouvement d'horlogerie à ressort ou à poids. Un régulateur à ailettes assure une rotation absolument régulière. La rotation est commandée par une petite lanière de caoutchouc. C'est une trouvaille. On empêche ainsi les vibrations parasites qui gênent la bonne perception des sons. Enfin, le disque vibrant est très large pour augmenter l'intensité et encastré dans une sorte de boîte plate qui fait résonateur. Au centre du disque est fixée une pointe aiguë terminée par une petite pierre saphir. C'est une pointe qui pénètre dans les dépressions du rouleau pendant la rotation et détermine les vibrations. Enfin, le disque résonateur est disposé à la base du cornet ou pavillon qui recueille les sons et les transmet. Si bien que, finalement, l'amplitude des sons est grande et les sons ne sont pas sensiblement déformés.

Lorsqu'on veut accroître l'intensité sonore et augmenter encore la netteté de l'audition pour les grands espaces, M. Lioret dispose devant le premier cornet, et indépendamment, un second gros pavillon tronconique en métal mince. L'effet est singulier. Aussitôt, la portée des sons est doublée, triplée, et les paroles arrivent à l'oreille avec une netteté admirable. On a pu s'en rendre compte au Trocadéro où l'acoustique de la salle est assez mauvaise. Cependant le phonographe disposé sur la scène s'entendait parfaitement de toutes les parties de la salle.

Un mot encore sur les rouleaux. M. Lioret les fabrique en celluloid. C'est un avantage. Les rouleaux en cire se ramollissent à la chaleur ; une chute, un rien les détériore et les met hors d'usage. Avec le celluloid, chaque rouleau peut durer un siècle ; il tombe et ne s'ébrèche pas. Tout cela est solide.

L'appareil, il est vrai, a-t-on dit, n'est pas réversible, c'est-à-dire que l'on ne peut, comme dans les anciens phonographes, enregistrer soi-même les chants ou les paroles. Il faut se procurer les rouleaux tout préparés, et l'appareil ne peut que les utiliser. C'est exact. Mais la difficulté pourrait être tournée si l'inventeur le désirait. Il est bien clair qu'il n'y tient pas. Il aime mieux vendre ses rouleaux, et il est certain ainsi qu'ils sont enregistrés convenablement.

HENRI DE PARVILLE.

FAITS DIVERS

LES VARIATIONS DES GLACIERS POLAIRES — Des recherches récentes ont permis de reconnaître l'existence de variations périodiques dans le climat de l'Europe. Ces phénomènes météorologiques sont notamment mis en évidence par les oscillations des longueurs

des glaciers. Bien loin de présenter un état de stabilité parfaite, comme on pourrait le croire, les magnifiques courants de glace qui ornent les Alpes subissent de fréquentes modifications. On comprend, en effet, qu'une succession d'années chaudes doit déterminer une fusion surabondante de la glace, tandis qu'une ère froide amène un accroissement de la masse glacée. Après avoir éprouvé une crue extraordinaire pendant la première partie de ce siècle, les glaciers de la Suisse et de la Savoie ont considérablement diminué jusqu'à ces dernières années.

Vers 1880, un accroissement encore indéfini a commencé à se manifester dans quelques massifs des Alpes.

Il était intéressant de savoir si les autres parties du globe et notamment les régions polaires étaient affectées de semblables variations climatologiques et glacières. C'est ce que M. Charles Rabot vient de faire dans un mémoire publié par la commission internationale des glaciers.

Grâce aux nombreuses observations par lui recueillies, M. Rabot montre que depuis la période historique les glaciers du Groenland et de l'Islande ont singulièrement augmenté. Sur cette dernière terre notamment ils ont envahi des pâturages, renversé des habitations et recouvert de vastes territoires qui jusque-là étaient demeurés intacts. A la fin du dix-huitième siècle et pendant la plus grande partie du dix-neuvième, il s'est produit en Islande une véritable invasion des glaciers, qui ne s'est arrêtée qu'il y a vingt-cinq ans, encore pas dans les massifs glaciers de l'île.

LA FORCE DES VAGUES. — Le rêve d'un grand nombre d'inventeurs a été d'utiliser comme source de force les mouvements des vagues de la mer. Il y a là, semble-t-il, une réserve d'énergie presque illimitée, et se renouvelant sans aucune dépense. *La Revue scientifique* citait dernièrement deux moulins actionnés par la mer, à Céphalonie. Mais il ne s'agit pas à proprement parler du mouvement des vagues : la mer se précipite dans un passage étroit et se comporte ainsi comme un vrai cours d'eau.

D'après *l'Industries and Iron*, Fletcher aurait imaginé un appareil utilisant réellement les vagues, et cet appareil aurait donné de bons résultats. Au fond de la mer serait fixée une plaque métallique, portant un tube qui sert de guide à un flotteur ; à la partie inférieure de celui-ci est attaché le piston d'une pompe ; le mouvement des vagues communique au flotteur un mouvement de va-et-vient, qui est transmis au piston, de telle sorte que la pompe peut envoyer l'eau de mer sur le rivage : on utilise cette eau, soit pour le lavage, soit pour produire de la force.

Les premiers essais ont été faits dans le port de Douvres, avec un flotteur de 1 mètre 20 de diamètre, dont le déplacement minimum était aussi de 1 mètre 20 ; la force obtenue a été de plus de trois chevaux. Encouragée par ce résultat, une maison anglaise construit un appareil du même genre capable de développer 300 chevaux. Si la découverte est réelle, nous allons assister à l'exode de toutes les usines vers le bord de la mer pour profiter d'une force gratuite et illimitée. Les houillères n'ont qu'à se tenir, car les conséquences d'une telle utilisation seraient énormes. On n'aurait plus à calculer, il est vrai, combien d'années la houille contenue dans le sol pourra encore alimenter le générateur, et cela enlève aux amateurs de statistiques une de leurs occupations favorites. Mais le transport de la force, limité jusqu'ici aux chutes d'eau serait applicable à toute l'étendue du littoral, et pour le coup, tout serait à l'électricité. Nous vivrions un roman de Jules Verne.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

AVIS

Par acte sous-seing privé, madame **Angéline Risso**, épouse **Honoré Giordan**, a vendu à monsieur **Banfi Romuald**, le fonds de commerce qu'elle exploitait à Monte Carlo, impasse de la Fontaine, sous le nom de *Café Monte Carlo*.

Faire opposition dans la huitaine, soit audit café ou encore à la banque Laurens, sous peine de forclusion.

Louis LAURENS, Agent d'affaires.

Etude de M^e VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat, reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le seize juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, enregistré, madame Julie-Emmeline-Marie-Louise REYNIER, épouse de monsieur Henri-Joseph ROUSTAN, agent de location, avec lequel elle demeure à Monaco, quartier de Monte Carlo, ayant élu domicile à Monaco, en l'étude de M^e Valentin, notaire, a acquis de madame Adrienne-Eugénie-Véronique LÉAUTHIER, rentière, demeurant à Gap (Hautes-Alpes), veuve de monsieur Pierre-Joseph-Léon FAURE, ayant aussi élu domicile en l'étude de M^e Valentin, le premier et le deuxième étage, comprenant chacun trois pièces, une cuisine et un cabinet, d'une maison sise à Monaco, à l'angle des rues Caroline et des Orangers, portée au cadastre sous les numéros 45 et 46 p. de la section B; lesdits étages confinant: au nord, monsieur Trouillet; au midi, la rue Caroline; à l'est, la rue des Orangers; à l'ouest, monsieur Médecin; au-dessous, madame veuve Nave, et, au-dessus, l'air libre.

Cette acquisition a eu lieu moyennant le prix de onze mille francs.

Une expédition de ce contrat de vente, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le vingt-quatre juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-sept, volume 60, numéro 6, a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, ce jourd'hui même.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble susdésigné des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le vingt-sept juillet mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Pour extrait: L. VALENTIN.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur Joseph CHIORINO, épiciier à Monaco, failli, sont prévenus de nouveau, conformément à l'article 464 du Code de Commerce, que la vérification des créances aura lieu en la salle des audiences du Tribunal Supérieur, au Palais de Justice, le 8 octobre prochain, à 2 heures 1/2 de l'après-midi.

En conséquence, ils sont invités à se présenter en personne ou par fondé de pouvoir, si déjà ils ne l'ont fait, devant M. Cioco, syndic, à l'effet de lui soumettre leurs titres accompagnés d'un bordereau indicatif des sommes par eux déclarées.

Monaco, le 26 juillet 1897.

Le Greffier en Chef,
RAYBAUDI.

A VENDRE A L'AMIABLE

dans de bonnes conditions

un matériel complet d'entrepreneur de travaux publics comprenant notamment:

Bois, cordages, ustensiles et matériaux de toute sorte, machine automobile, monte-charge avec tous accessoires; Atelier complet de menuiserie avec moteur à gaz de la force de quatre chevaux, machine moulurière et raboteuse, machine à mortaises, tour en fer parallèle, machine degauchisseuse, toupie en fonte avec accessoires, établi de scie circulaire avec dix lames, et meules en grès à tableaux automatiques, etc., etc.

Atelier complet de serrurerie avec machines à percer à colonnes, à charriots fixes, bascule fixe, machine portative, meule émeri à pédale, machine à levier poinçonneuse, cisaille à tôle et à poinçon fixe, etc., etc.

Six chevaux, phaéton, break, victoria, tombereaux, charrettes, etc., etc.

Le tout dépendant de la faillite du sieur Emmanuel Isouard.

S'adresser à M. RAYBAUDI, syndic, au Greffe du Tribunal Supérieur, à Monaco.

FAILLITE ISOUARD (fils)

A VENDRE, de suite et dans de bonnes conditions, fonds de commerce de mercerie, sis à Monaco, boulevard des Moulins, maison Brégnat, comprenant, marchandises, mobilier, clientèle et droits au bail.
S'adresser à M. RAYBAUDI, syndic.

FAILLITE DELLAVALLE

A VENDRE, de suite, Fonds de Commerce de Plomberie et de Zinguerie; sis à Monaco, 12, boulevard Charles III.
Comprenant: Marchandises, outillage, clientèle et droit au bail.
S'adresser à M. Cioco, syndic.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 19 au 25 juillet 1897

MARSEILLE, goél. Hortense-Xavier, fr., c. Mascarely, briques.	
ID. cutter, Henri-Camille, fr., c. Marzé, id.	
ONEGLIA, yacht à voile, Ville-de-Marseille, monégasque, c. de Sigaldi, sur lest et passagers.	
MARSEILLE, vapeur Noël, fr., c. Benoît, rails.	
GÈNES, vapeur Umberto I, c. Chiodo, passagers.	
CANNES, b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud, sable.	
SAINT-FLORENT, b. Purgatoire, fr., c. Guizot, charbon.	
CANNES, b. Louise, fr. c. Garel, sable.	
ID. b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero, id.	
ID. b. Marie, fr., c. Arnaud, id.	
ID. b. Indus, fr., c. Cassis, id.	
SAINT-TROPEZ, b. Vengeur, fr., c. Gardenc, id.	
ID. b. Figaro, fr., c. Musso, id.	

Départs du 19 au 25 juillet

SAINT-TROPEZ, goél. Hortense-Xavier, fr., c. Mascarely, s. lest.	
ID. b. Vengeur, fr., c. Gardenc, id.	
ID. b. Figaro, fr., c. Musso, id.	
NICE, cutter, Henri-Camille, fr., c. Marzé, id.	
GÈNES, vap. Umberto I, italien, c. Chiodo, passagers.	
CANNES, b. Bon-Pêcheur, fr., c. Arnaud, sur lest.	
ID. b. Louise, fr., c. Garel, id.	
ID. b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero, id.	
ID. b. Marie, fr., c. Arnaud, id.	
ID. b. Indus, fr., c. Cassis, id.	

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIFF MOEHR

EAU, PATE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

GRAND BAZAR

MAISON MODÈLE

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles: Anvers, 1885; Paris, 1889

PRIX FIXE

ARTICLES DE PARIS
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES
OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BRÔSSERIE
LINGERIE, RUBANS, MERCERIE, DENTELLES
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS
ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables:

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

A LA

BELLE JARDINIÈRE DE MONACO

Boulevard de la Condamine

Maison spéciale de Vêtements tout faits et sur mesure pour hommes et enfants.

Uniformes et Livrées — Costumes Cyclistes — Maillots et Bas — Robes de chambre et Coin de feu — Vêtements imperméables — Habits — Redingotes — Gilets et Pantalons drap noir — Pèlerines capuchon.

Vêtements sur mesure, le complet depuis 45 fr.

MAISON DE CONFIANCE

Prix marqués en chiffres connus

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de S^t-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine

GÈNES

CLINIQUE PRIVÉE POUR DAMES

(Traitements des maladies des femmes)

Directeur: D^r L. M. BOSSI

Professeur d'Obstétrique et de Gynécologie à l'Université de Gènes

ASSISTANCE DES SOEURS DOMINICAINES
QUI DEMEURENT DANS L'INSTITUT

Traitement des maladies de la matrice, des ovaires, de la vessie, des cas d'obstétrique compliqués, de l'hystérisme, etc.

Maison située dans une très belle position, isolée, avec grand jardin. — Salle pour laparotomies. — Salle pour toutes espèces d'opérations gynécologiques et pour médications. — Massage — Electrolyse — Bains de mer.

Pour informations, s'adresser au D^r Prof. BOSSI, rue Assarotti, 20, Gènes, de 1 heure à 3 heures, les mardi, Samedi, Mercredi et Dimanche.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

LEÇONS DE PIANO

M^{lle} SCHWENTZER

MONACO, Rue de Lorraine, 10, MONACO

Le LIVRET-CHAIX CONTINENTAL renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes:

1^{er} vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie; prix: 1 fr. 50.

2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du continent. Prix: 2 francs. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie CHAIX, rue Bergère, 20, Paris.

Imprimerie de Monaco — 1897